

**Assemblée générale**

Distr.: Limitée
27 avril 2006

Français
Original: Anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Quarante-neuvième session
Vienne, 7-16 juin 2006

Ordre du jour provisoire de la quarante-neuvième session***I. Ordre du jour provisoire**

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Élection du Bureau.
4. Déclaration du Président.
5. Débat général.
6. Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques.
7. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).
8. Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-troisième session.
9. Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-cinquième session.
10. Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle.
11. Espace et société.
12. L'espace et l'eau.

* Le présent document n'a pas été présenté dans le délai requis conformément à la règle des 10 semaines en raison de la date de finalisation du rapport du Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique sur les travaux de sa quarante-cinquième session (Vienne, 3-13 avril 2006)



13. Recommandations du Sommet mondial sur la société de l'information.
14. Questions diverses.
15. Rapport du Comité à l'Assemblée générale.

II. Annotations*

3. Élection du Bureau

Au paragraphe 57 de sa résolution 60/99 du 8 décembre 2005, l'Assemblée générale a noté que, à sa quarante-neuvième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique approuverait l'élection du Bureau de ses Sous-Comités et élirait son propre Bureau pour la période 2006-2007. À sa quarante-huitième session, en 2005, le Comité a pris note des candidatures de MM. Gérard Brachet (France), Előd Both (Hongrie) et Paul R. Tiendrebeogo (Burkina Faso), respectivement aux fonctions de Président, premier Vice-Président et second Vice-Président du Comité pour la période 2006-2007¹.

À sa quarante-troisième session, en 2006, le Sous-Comité scientifique et technique a élu B. N. Suresh (Inde) Président de la quarante-troisième session et Mazlan Othman (Malaisie) Présidente de la quarante-quatrième session (A/AC.105/869, par. 9).

À sa quarante-cinquième session, en 2006, le Sous-Comité juridique a choisi pour Président, pour un mandat de deux ans, Raimundo González Aninat (Chili) (A/AC.105/871, par. 3).

4. Déclaration du Président

Une fois que le Comité aura adopté son ordre du jour et élu son Bureau le Président fera, conformément à la proposition d'organisation des travaux, une déclaration récapitulant les faits nouveaux intéressant les travaux du Comité qui se sont produits depuis sa quarante-huitième session.

5. Débat général

Le Comité commencera ses travaux de fond par un débat général.

6. Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques

Au paragraphe 39 de sa résolution 60/99, l'Assemblée générale a prié le Comité de poursuivre, à titre prioritaire, l'examen des moyens de veiller à ce que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques et de lui en rendre compte à sa soixante et unième session, et est convenue que, ce faisant, le Comité pourrait envisager des moyens de promouvoir la coopération régionale et interrégionale en s'appuyant sur les exemples fournis par la Conférence de l'espace pour les Amériques, ainsi que le rôle que les techniques spatiales pourraient jouer dans la mise en œuvre des recommandations issues du Sommet mondial pour le développement durable.

* Les annotations et le calendrier indicatif des travaux ne font pas partie de l'ordre du jour qui sera adopté par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

7. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)

Dans sa résolution 59/2 du 20 octobre 2004, l'Assemblée générale est convenue que le Comité devait poursuivre, lors de ses futures sessions et à compter de sa quarante-huitième session, l'examen de l'application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III), jusqu'à ce que le Comité estime que des résultats concrets ont été obtenus.

8. Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-troisième session

Conformément au paragraphe 10 de la résolution 60/99 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique a examiné, à sa quarante-troisième session, les questions de fond exposées ci-après.

Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

Le rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-troisième session présente un compte rendu des activités du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales pour 2005 et 2006 (A/AC.105/869, par. 40 à 44). Le Sous-Comité a recommandé l'approbation du programme d'activités proposé pour 2006 (A/AC.105/869, par. 44). Un représentant du Bureau des affaires spatiales du Secrétariat présentera au Comité un aperçu des activités proposées pour 2007.

Conformément au paragraphe 13 de la résolution 60/99 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité, dans le cadre de l'examen de son point de l'ordre du jour relatif au Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, a convoqué de nouveau le Groupe de travail plénier. Le Sous-Comité a approuvé le rapport et les recommandations du Groupe sur ce programme (A/AC.105/869, par. 34 et annexe I, par. 3 et 4).

Au paragraphe 19 de sa résolution 60/99, l'Assemblée générale est convenue que les centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales affiliés à l'ONU devraient continuer à rendre compte au Comité de leurs activités chaque année.

Au paragraphe 47 de sa résolution 60/99, l'Assemblée est convenue que le Comité devrait poursuivre l'examen d'un rapport sur les activités du Système international de satellites pour les recherches et le sauvetage dans le cadre de l'examen du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales qu'il doit effectuer au titre du point de l'ordre du jour intitulé "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique", et a invité les États Membres à faire part de leurs activités concernant le Système.

Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)

Il est rendu compte des délibérations consacrées par le Sous-Comité scientifique et technique au point de son ordre du jour relatif à l'application des recommandations d'UNISPACE III dans son rapport (A/AC.105/869, par. 62 à 81).

Conformément au paragraphe 13 de la résolution 60/99 de l'Assemblée générale, le Groupe de travail plénier a été prié d'examiner cette question. Le Sous-Comité a approuvé les recommandations du Groupe de travail relatives à l'application des recommandations d'UNISPACE III (A/AC.105/869, par. 62, et annexe I, par. 5 à 16).

Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre

Il est rendu compte des délibérations consacrées à ce point par le Sous-Comité scientifique et technique à sa quarante-troisième session dans le rapport de ce dernier (A/AC.105/869, par. 83 à 91).

Débris spatiaux

Le Sous-Comité scientifique et technique a examiné le point de son ordre du jour relatif aux débris spatiaux conformément au plan de travail adopté à sa quarante-deuxième session (A/AC.105/848, annexe II, par. 6). Il est rendu compte des délibérations du Sous-Comité dans son rapport (A/AC.105/869, par. 93 à 114).

Conformément au paragraphe 14 de la résolution 60/99 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a convoqué de nouveau son Groupe de travail sur les débris spatiaux afin qu'il examine les questions découlant de son plan de travail et, en particulier, le projet de document du Sous-Comité concernant la réduction des débris spatiaux. Le Sous-Comité a approuvé les recommandations du Groupe de travail figurant dans son rapport (A/AC.105/869, par. 101 et annexe II).

Utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace

Le Sous-Comité scientifique et technique a examiné le point de son ordre du jour relatif à l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace conformément au plan de travail adopté à sa quarantième session (A/AC.105/804, annexe III) et modifié à sa quarante-deuxième session (A/AC.105/848, annexe III). Il est rendu compte des délibérations du Sous-Comité sur ce point dans son rapport (A/AC.105/869, par. 116 à 129).

Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction de la conclusion fructueuse des travaux de l'atelier technique conjoint sur les objectifs, la portée et les caractères généraux d'un éventuel cadre de sûreté technique pour les sources d'énergie nucléaires dans l'espace, qui avait été organisé par le Sous-Comité et l'Agence internationale de l'énergie atomique à Vienne, du 20 au 22 février 2006, conformément au paragraphe 16 de la résolution 60/99 de l'Assemblée générale (A/AC.105/869, par. 117).

Conformément au paragraphe 15 de la résolution 60/99 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a, à sa quarante-troisième session, de nouveau convoqué son Groupe de travail sur l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace. Le rapport du Groupe de travail a été approuvé par le Sous-Comité (A/AC.105/869, par. 127 et annexe III).

Le Sous-Comité a approuvé la recommandation du Groupe de travail sur l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace tendant à poursuivre les travaux intersessions sur les questions abordées dans le cadre du plan de travail pluriannuel adopté par le Sous-Comité à sa quarantième session (A/AC.105/804, annexe III) et modifié à sa quarante-deuxième session (A/AC.105/848, annexe III). Le Sous-Comité a noté que le Groupe de travail avait convenu de tenir une réunion intersessions à Vienne du 12 au 14 juin 2006, au cours de la quarante-neuvième session du Comité.

Télémédecine spatiale

Le Sous-Comité scientifique et technique a poursuivi l'examen du point relatif à la télémédecine spatiale conformément au plan de travail adopté par le Comité à sa quarante-sixième session². Il est rendu compte des délibérations du Sous-Comité sur ce point dans son rapport (A/AC.105/869, par. 131 à 141).

Objets géocroiseurs

Le Sous-Comité scientifique et technique a examiné le point relatif aux objets géocroiseurs conformément au plan de travail triennal adopté à sa quarante et unième session (A/AC.105/823, annexe II, par. 18) et modifié à sa quarante-deuxième session (A/AC.105/848, annexe II). Il est rendu compte des délibérations du Sous-Comité sur ce point dans son rapport (A/AC.105/869, par. 143 à 152).

Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes

Le Sous-Comité scientifique et technique a examiné le point relatif au recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes conformément au plan de travail triennal adopté à sa quarante et unième session (A/AC.105/823, annexe II, par. 15) et modifié à sa quarante-deuxième session (A/AC.105/848, annexe I). Il est rendu compte des délibérations du Sous-Comité sur ce point dans son rapport (A/AC.105/869, par. 154 à 176).

Conformément à la décision prise par le Comité à sa quarante-huitième session³, le Sous-Comité était saisi, à sa quarante-troisième session, de l'étude du groupe spécial d'experts sur la possibilité de créer une entité internationale pour assurer la coordination et fournir les moyens d'une optimisation réaliste de l'efficacité des services spatiaux pour les besoins de la gestion des catastrophes, pour qu'il l'examine et la recommande au Comité (A/AC.105/C.1/L.285).

Le Sous-Comité a convenu, notamment, des mesures ci-après, visant à faire avancer les travaux du groupe spécial d'experts (A/AC.105/869, par. 163):

a) Le groupe spécial d'experts, avec le soutien du Bureau des affaires spatiales, devrait consulter les responsables de l'exécution des initiatives mentionnées au paragraphe 160 du rapport du Sous-Comité sur les travaux de sa quarante-troisième session (A/AC.105/869), en vue de s'entendre sur la répartition

des tâches et sur la manière dont l'entité proposée pourrait contribuer à la réalisation des objectifs de ces initiatives tout en améliorant l'utilisation des techniques spatiales dans le domaine de la gestion des catastrophes, en particulier dans les pays en développement; les résultats d'une telle coordination devraient être présentés au Comité à sa quarante-neuvième session, en 2006, pour examen;

b) Le groupe spécial d'experts devrait se réunir en marge de la quarante-neuvième session du Comité pour finaliser son rapport à ce dernier, rapport qui comprendrait notamment un plan de mise en œuvre se fondant sur les engagements obtenus, et pour proposer le nom à donner à ladite entité;

c) Le Comité, à l'issue de son examen, formulerait des recommandations à l'Assemblée générale à sa soixante et unième session.

Année héliophysique internationale (2007)

Le Sous-Comité scientifique et technique a examiné le point de son ordre du jour relatif à l'Année héliophysique internationale (2007) dans le cadre du plan de travail triennal adopté à sa quarante-deuxième session (A/AC.105/848, annexe I). Il est rendu compte des délibérations du Sous-Comité sur ce point dans son rapport (A/AC.105/869, par. 178 à 188).

Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et applications, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement

Conformément à la résolution 60/99 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique a poursuivi l'examen de ce point de l'ordre du jour comme thème de discussion distinct. Il est rendu compte de ses délibérations sur ce point dans son rapport (A/AC.105/869, par. 190 à 196).

Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-quatrième session du Sous-Comité scientifique et technique

Conformément au paragraphe 13 de la résolution 60/99 de l'Assemblée générale, le Groupe de travail plénier a examiné le projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-quatrième session du Sous-Comité scientifique et technique. Le Sous-Comité a fait siennes les recommandations du Groupe de travail plénier concernant l'ordre du jour provisoire, telles qu'elles figuraient dans le rapport de ce dernier (A/AC.105/869, par. 198 et annexe I, par. 21).

Le Groupe de travail plénier a rappelé qu'il avait été convenu que, comme précédemment, le colloque COSPAR/Fédération internationale d'aéronautique (FIA) et le colloque sur le renforcement du partenariat avec l'industrie alterneraient chaque année. Il a décidé qu'en 2007 ce serait le colloque COSPAR/FIA qui aurait lieu, la tenue du colloque avec l'industrie étant suspendue. Il a recommandé que le prochain colloque COSPAR/FIA ait pour thème "l'utilisation de l'orbite équatoriale pour les applications spatiales: défis et opportunités". Il est également convenu que ce colloque se tiendrait pendant la première semaine de la quarante-quatrième session du Sous-Comité (A/AC.105/869, annexe I, par. 24 et 25).

9. Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-cinquième session

Conformément au paragraphe 4 de la résolution 60/99 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité juridique a, à sa quarante-cinquième session, examiné les questions de fond ci-après.

État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace

Le Sous-Comité juridique a poursuivi l'examen de ce point de son ordre du jour. Il est rendu compte de ses délibérations dans son rapport (A/AC.105/871, par. 33 à 54).

Conformément au paragraphe 6 de la résolution 60/99 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a convoqué de nouveau son Groupe de travail sur l'état et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace. Il a approuvé le rapport du Groupe de travail (A/AC.105/871, par. 51 et annexe I).

Informations concernant les activités des organisations internationales dans le domaine du droit spatial

Le Sous-Comité juridique a poursuivi l'examen de ce point de son ordre du jour. Il est rendu compte de ses délibérations dans son rapport (A/AC.105/871, par. 56 à 76).

Questions relatives à la définition et à la délimitation de l'espace et aux caractéristiques et à l'utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires, notamment aux moyens permettant de l'utiliser de façon rationnelle et équitable sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications

Le Sous-Comité a poursuivi l'examen de ce point de son ordre du jour. Il est rendu compte de ses délibérations dans son rapport (A/AC.105/871, par. 78 à 96).

Conformément au paragraphe 7 de la résolution 60/99 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité juridique a convoqué de nouveau son Groupe de travail sur ce point pour examiner uniquement les questions liées à la définition et à la délimitation de l'espace. Le Sous-Comité a approuvé le rapport du Groupe de travail (A/AC.105/871, par. 95 et annexe II).

Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace

Conformément à la résolution 60/99 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité juridique a poursuivi l'examen de ce point en tant que thème de discussion distinct. Il est rendu compte de ses délibérations dans son rapport (A/AC.105/871, par. 98 à 104).

Examen de l'évolution de la situation relative au projet de protocole portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles

Conformément à la résolution 60/99 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité juridique a examiné ce point en tant que thème de discussion distinct. Il est rendu compte de ses délibérations dans son rapport (A/AC.105/871, par. 106 à 127).

Pratiques des États et des organisations internationales concernant l'immatriculation des objets spatiaux

Le Sous-Comité juridique a poursuivi l'examen de ce point de son ordre du jour conformément au plan de travail adopté par le Comité à sa quarante-sixième session⁴. Il est rendu compte des délibérations du Sous-Comité dans son rapport (A/AC.105/871, par. 129 à 145).

Conformément au plan de travail et au paragraphe 8 de la résolution 60/99 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a convoqué de nouveau son groupe de travail sur les pratiques des États et des organisations internationales concernant l'immatriculation des objets spatiaux. Le Sous-Comité a approuvé le rapport du Groupe de travail (A/AC.105/871, par. 144 et annexe III).

Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de la quarante-sixième session du Sous-Comité juridique.

Il est rendu compte des délibérations du Sous-Comité juridique sur ce point de son ordre du jour dans son rapport (A/AC.105/871, par. 147 à 155). Le Sous-Comité est convenu des points à proposer au Comité pour inscription à l'ordre du jour de sa quarante-sixième session (A/AC.105/871, par. 151).

10. Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle

Au paragraphe 48 de sa résolution 60/99, l'Assemblée générale a prié le Comité de poursuivre, à sa quarante-neuvième session, l'examen du point de son ordre du jour intitulé "Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle".

11. Espace et société

Au paragraphe 49 de sa résolution 60/99, l'Assemblée générale a prié le Comité de poursuivre l'examen, à sa quarante-neuvième session, au titre du point de son ordre du jour intitulé "Espace et société", du thème "L'espace et l'enseignement" retenu comme thème spécial de discussion pour la période 2004-2006, suivant le plan de travail adopté par le Comité à sa quarante-sixième session⁵. Conformément au plan de travail, le Comité, à sa quarante-neuvième session, a) élaborera des plans d'action précis et concrets pour incorporer l'espace dans l'enseignement, renforcer l'enseignement sur l'espace, développer les outils spatiaux au service de l'enseignement et faire en sorte que les services spatiaux contribuent à la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement relatif à l'accès à l'éducation; et b) établira un document succinct sur le rôle de l'espace dans l'enseignement, ainsi que sur les liens entre l'espace et l'enseignement, en vue de sa transmission à la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

12. L'espace et l'eau

Au paragraphe 50 de sa résolution 60/99, l'Assemblée générale est convenue que le Comité devrait continuer d'examiner, à sa quarante-neuvième session, le point de son ordre du jour intitulé "L'espace et l'eau".

À sa quarante-huitième session, en 2005, le Comité a pris note avec satisfaction de la présentation relative à l'état d'avancement de l'élaboration d'un projet pilote dans le cadre duquel on aurait recours aux applications des techniques spatiales pour la régénération du lac Tchad et la gestion des ressources en eau de son bassin. Il est convenu d'inviter les représentants des États prenant part au projet pilote à lui rendre compte, à sa quarante-neuvième session, de l'état d'avancement de ce projet⁶.

13. Recommandations du Sommet mondial sur la société de l'information

Dans sa résolution 59/2, l'Assemblée générale a prié le Comité d'inscrire à l'ordre du jour de ses sessions à venir, à compter de sa quarante-neuvième session, en 2006, l'examen de ses contributions aux travaux des entités chargées de convoquer les conférences des Nations Unies et/ou d'appliquer les textes qui en sont issus.

À sa quarante-huitième session, en 2005, le Comité a décidé d'étudier, à sa quarante-neuvième session, un point concernant les recommandations du Sommet mondial sur la société de l'information et la possibilité de maintenir ce point à l'ordre du jour après 2006. Il a également décidé que l'Union internationale des télécommunications (UIT) serait invitée à lui présenter un aperçu des recommandations du Sommet et de la suite donnée à ces dernières⁷.

Au paragraphe 51 de sa résolution 60/99, l'Assemblée générale est convenue qu'un nouveau point intitulé "Recommandations du Sommet mondial sur la société de l'information" devrait être inscrit à l'ordre du jour de la quarante-neuvième session du Comité, afin qu'il contribue à l'application de ces recommandations.

14. Questions diverses

Composition des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires pour la période 2008-2009

Au paragraphe 11 de sa résolution 58/89 du 9 décembre 2003, l'Assemblée générale a entériné l'accord auquel le Comité était parvenu sur la composition future des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires⁸ sur la base des dispositions relatives aux méthodes de travail du Comité et de ses organes subsidiaires⁹, approuvées par l'Assemblée dans sa résolution 52/56 du 10 décembre 1997.

À sa quarante-huitième session, en 2005, le Comité a noté que le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États avait approuvé la candidature de M. Filipe Duarte Santos (Portugal) au poste de second Vice-Président et rapporteur du Comité pour la période 2008-2009¹⁰.

Rôle et activités futurs du Comité

Au paragraphe 53 de sa résolution 60/99, l'Assemblée générale a noté avec satisfaction que le Comité avait décidé d'étudier à sa quarante-neuvième session, au titre du point de son ordre du jour intitulé "Questions diverses", l'évolution des activités spatiales et l'établissement d'un plan à long terme pour améliorer le rôle du Comité dans la coopération internationale aux fins des utilisations pacifiques de l'espace¹¹.

Rapport du Secrétaire général

Au paragraphe 32 de sa résolution 60/99, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante et unième session, par l'intermédiaire du Comité, un rapport sur le traitement ou l'absence de la question de l'utilisation des techniques spatiales dans les rapports qu'il soumet aux grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies pour traiter les problèmes liés au développement économique, social et culturel et à d'autres domaines connexes, ainsi que dans les textes qui en sont issus et les engagements qui y sont pris.

Colloque

Au paragraphe 52 de sa résolution 60/99, l'Assemblée générale est convenue qu'un colloque sur l'espace et les forêts devrait être organisé durant la quarante-neuvième session du Comité. Ce colloque se tiendra l'après-midi du 12 juin 2006.

Questions diverses

Le Comité voudra peut-être examiner d'autres questions s'il y a lieu.

Notes

¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session, Supplément n° 20 et rectificatif (A/60/20 et Corr.1), par. 302.*

² *Ibid., cinquante-huitième session, Supplément n° 20 (A/58/20), par. 138.*

³ *Ibid., soixantième session, Supplément n° 20 et rectificatif (A/60/20 et Corr.1), par. 57 et 58.*

⁴ *Ibid., cinquante-huitième session, Supplément n° 20 (A/58/20), par. 199.*

⁵ *Ibid., par. 239.*

⁶ *Ibid., soixantième session, Supplément n° 20 et rectificatif (A/60/20 et Corr.1), par. 290 et 291.*

⁷ *Ibid., par. 73.*

⁸ *Ibid., cinquante-huitième session, Supplément n° 20 (A/58/20), annexe II, par. 5 à 9.*

⁹ *Ibid., cinquante-deuxième session, Supplément n° 20 (A/52/20), annexe I; voir également Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session, Supplément n° 20 (A/58/20), annexe II, appendice III.*

¹⁰ *Ibid., soixantième session, Supplément n° 20 et rectificatif (A/60/20 et Corr.1), par. 305.*

¹¹ *Ibid., par. 316 et 317.*

Annexe

Calendrier indicatif des travaux*

Date	Point de l'ordre du jour		Point de l'ordre du jour	
	Matin		Après-midi	
Mercredi 7 juin 2006	1	Ouverture de la session	5	Débat général
	2	Adoption de l'ordre du jour	6	Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques
	3	Élection du Bureau		
	4	Déclaration du Président		
	5	Débat général		
Jeudi 8 juin 2006	5	Débat général	5	Débat général
	6	Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques	6	Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques
	7	Application des recommandations d'UNISPACE III	7	Application des recommandations d'UNISPACE III
Vendredi 9 juin 2006	7	Application des recommandations d'UNISPACE III	7	Application des recommandations d'UNISPACE III
	8	Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-troisième session	8	Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-troisième session
	9	Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-cinquième session	9	Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-cinquième session
Lundi 12 juin 2006	8	Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-troisième session	8	Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-troisième session
	9	Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-cinquième session		Colloque sur l'espace et les forêts
	10	Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle		
Mardi 13 juin 2006	8	Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-troisième session	10	Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle
	9	Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-cinquième session	11	L'espace et société
	10	Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle	12	L'espace et l'eau

* À sa trente-huitième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu que les États Membres continueraient de recevoir un calendrier indicatif des travaux, sans que cela ne préjuge du temps effectivement nécessaire à l'examen des différents points de l'ordre du jour (*Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Supplément n° 20 (A/50/20), par. 169 b*)).

<i>Date</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Matin</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Après-midi</i>
	11	L'espace et société		
Mercredi 14 juin 2006	11	L'espace et société	11	L'espace et société
	12	L'espace et l'eau	13	Recommandations du Sommet mondial sur la société de l'information
	14	Questions diverses	14	Questions diverses
Jeudi 15 juin 2006	12	L'espace et l'eau	12	L'espace et l'eau
	13	Recommandations du Sommet mondial sur la société de l'information	13	Recommandations du Sommet mondial sur la société de l'information
	14	Questions diverses	14	Questions diverses
Vendredi 16 juin 2006	15	Rapport du Comité à l'Assemblée générale	15	Rapport du Comité à l'Assemblée générale